

# MON DROIT DE VOTE

En France voter c'est un droit.

Pas une obligation, mais c'est un devoir civique



Depuis 2019, toute personne sous tutelle, curatelle ou habilitation familiale, a le droit de voter

Voter c'est :

- Être citoyen
- participer à la vie de mon pays
- Élire la personne qui représente le mieux mes idées

## 01 Qui a le droit de voter ?

En France pour voter il y a des conditions

- Il faut être français
- Il faut avoir 18 ans
- Il faut être inscrit sur les listes électorales

Les Français qui vivent à l'étranger peuvent aussi voter



## 02 Comment on fait pour s'inscrire sur les listes électorales ?

Il faut s'inscrire sur les listes électorales à la mairie de ma ville.

Je dois apporter différents documents

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile.

## 03 Comment je fais mon choix ?

Plusieurs candidats se présentent aux élections

Ils vont présenter leurs idées.

- Ils disent ce qu'ils vont faire s'ils sont élus.
- Ils ont le même temps de parole pour être à égalité.
- La campagne électorale dure 30 jours.

## 04 Le jour du vote, je fais comment ?

Le jour du vote, je vais au bureau de vote, Je dois avoir avec moi

- ma carte d'électeur
- ma carte d'identité

Sur place, il y a une table avec les bulletins de vote ;

- je prends plusieurs bulletins et une enveloppe
- Je ferai mon choix dans l'isoloir. (L'isoloir sert à garder mon vote secret.)

Dans l'isoloir :

- je choisis le bulletin du candidat pour qui je veux voter
- je mets son bulletin dans l'enveloppe
- attention je dois mettre qu'un seul bulletin
- si j'ai besoin, je peux me faire accompagner dans l'isoloir par un proche ou un aidant

Après l'isoloir, je vais devant la table où il y a l'urne

- une personne vérifie dans un registre si j'ai le droit de voter
- je mets mon bulletin dans l'urne
- le président du bureau dit « a voté »
- je signe le registre
- les personnes du bureau de vote tamponnent ma carte d'électeur.

